

## Les INSCRIPTIONS

Les animateurs passent auprès des enfants avant chaque activité.  
Les enfants choisissent les activités selon leurs envies.

## Un PROJET PARTAGÉ

Ce projet d'actions, concerne l'année scolaire 2019-2020. La commission extra-municipale « Vie scolaire » permet de rester au plus proche de la réalité des enfants, en concertation avec les différents acteurs. Cette commission est composée d'élus, des équipes pédagogiques des écoles publiques et privées, d'ATSEM, des associations de parents d'élèves et d'agents municipaux du service Vie scolaire. Le projet 2019-2020 prend également en compte le bilan réalisé chaque mercredi auprès des enfants.

## Une QUESTION ?

En cas d'interrogations, remarques ou attentes particulières, le Service Vie scolaire de la Ville répond aux questions des parents.

- Par téléphone au 02 40 54 10 40
- Par mail à [viescolaire@saintjuliendeconcelles.fr](mailto:viescolaire@saintjuliendeconcelles.fr)

+ d'infos sur le site de la Ville et sur l'application « Saint-Julien mobile »



# les temps D'ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIFS

- LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIFS (TAP) PERMETTENT AUX ÉLÈVES D'ACCÉDER À DE NOUVELLES ACTIVITÉS CULTURELLES, ARTISTIQUES ET SPORTIVES.
- CES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES SONT PENSÉES EN ARTICULATION AVEC LE PROJET D'ÉCOLE ET CONTRIBUENT À L'ÉPANOUISSEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS.

En faisant du mercredi matin un temps d'école, la réforme des rythmes scolaires permet de proposer aux enfants des activités ludiques et variées. Les Temps d'Activités Péri-éducatifs (TAP) contribuent au développement de l'autonomie des enfants, en complémentarité du temps scolaire.

Une réflexion dans le cadre de la commission extra-municipale « Vie scolaire » a été menée afin de proposer des actions complémentaires aux projets des écoles.

Les TAP sont proposés aux maternels, de 11 h à 12 h le mercredi (en parallèle des Activités Pédagogiques Complémentaires).

Certaines activités sont développées lors de l'offre éducative de l'accueil périscolaire du soir à partir de 16 h 15 (fin de scolarité) dans le respect du rythme, de la volonté des enfants et des actions déjà existantes.

Les enfants peuvent participer à des ateliers artistiques ou culturels, à des activités de motricité et à des découvertes sportives. Ces activités entièrement gratuites sont proposées en libre accès.

## Le projet 2019 - 2020

**Des ateliers avec des partenaires associatifs, en alternance par école et en petits groupes.**

### Éveil musical

Une découverte des instruments encadrée par un professionnel de l'association « La Porte à côté ». Initiation à la musique par l'éveil corporel et sensoriel.

De septembre à février : École Le Lys de la Vallée  
De mars à juillet : École Gabriel Deshayes

### Touch XIII

Avec le Comité 44 de rugby à XIII, les enfants apprennent un nouveau jeu collectif, le rugby, sans plaquage. Ils développent leurs capacités motrices en attrapant le ballon ovale, en faisant des passes et en marquant des essais.

De septembre à février : École Gabriel Deshayes  
De mars à juillet : École Le Lys de la Vallée



**Des ateliers encadrés par des agents d'animation municipaux diplômés.**

### Éveil aux sciences

Découverte des sciences par la réalisation de petites expériences avec du matériel de tous les jours (huile, vinaigre, eau ...).

### Éveil culinaire

Jeux autour du goût, découverte des fruits, apprentissage de la cuisine par la réalisation de recettes simples.

### Jeux de motricité

Prendre le temps de découvrir son corps par la pratique de jeux musicaux, de jeux d'équilibre (apprentissage de la trottinette) et de jeux de ballons.

### Petits bricolages et peinture

Découvrir différentes techniques de peintures, apprendre à utiliser les feutres ou les crayons de couleurs pour réaliser de petits bricolages.

### Animations sportives

Les animations sportives sont encadrées par un animateur diplômé Sport pour Tous. Découverte de différentes formes de pratiques sportives entre l'initiation et la motricité.

### Des espaces de jeux

Les ATSEM offrent la possibilité aux enfants de développer leur imaginaire, dans les classes.  
École Le Lys de la Vallée



## L'ORGANISATION



### LES HORAIRES D'ÉCOLE

Les horaires des écoles maternelles Le Lys de la Vallée et Gabriel Deshayes sont : De 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 15 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les enfants ont classe de 9 h à 11 h, le mercredi.

### LE MERCREDI

Le mercredi matin, les enfants de maternelle peuvent profiter des Temps d'Activités Péri-éducatifs de 11 h à 12 h.

En parallèle, les moyennes et grandes sections peuvent être inscrits aux Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) encadrées par les enseignants sur le même créneau horaire, de 11 h à 12 h.

Tous les enfants ont classe de 9 h à 11 h.

À partir de cette heure, 4 choix sont possibles :

- Votre enfant ne participe pas aux TAP, vous pouvez venir le chercher à l'école pour 11 h.
- Vous venez chercher votre enfant à l'école entre 12 h et 12 h 30, sans surcoût.
- Votre enfant déjeune à la restauration scolaire. Vous venez le chercher au P'tit campus\* entre 13 h 30 et 14 h\*\*.
- Votre enfant déjeune à la restauration scolaire puis reste à l'accueil de loisirs situé au P'tit campus. Il quitte l'établissement entre 17h et 19h.\*\*

\* 8 rue de la Loire

\*\* Pour le coût d'un repas

\*\*\* Pour le coût d'un repas et d'une demi-journée en ALSH

